



A l'attention de l'ensemble des licenciés,
parents et bénévoles de l'US AUCAMVILLE
HANDBALL.

US AUCAMVILLE HANDBALL

Aucamville, le Jeudi 13 Août 2020

Association loi 1901
J.O du 29 Octobre 2011

24 chemin de la
Bouquetière
31140 AUCAMVILLE

06.84.01.85.20
contact@usahb.com

www.usahb.com

Objet : Protocole de reprise de la pratique du handball pour le club de l'US AUCAMVILLE Handball

La reprise des entraînements se fera sur les créneaux définis et dédiés à chacune des équipes.

L'entrée et l'accès au complexe ne se fera que sur les créneaux horaires prévu. En cas de besoin d'ouverture du complexe en dehors de ces créneaux horaires, une demande écrite sera faite à la mairie.

Entre deux créneaux de collectifs différents, il est demandé d'éviter les contacts entre les groupes. De fait, le groupe arrivant devra le faire via l'accès coté bureau du club, et le groupe sortant devra emprunter l'accès coté rangement à matériel et contourner via le couloir des vestiaires.

Le port du masque est obligatoire pour les +11ans dans l'enceinte du complexe (lieu clos), il ne doit pas être enlevé, sauf pendant la pratique intensive de l'activité. Les éducateurs, parents, joueurs en tribunes devront conserver le masque. Les joueurs devront le remettre dès la fin de l'entraînement.

Les joueurs et joueuses viendront masqués et en tenue, chaussures de salle à la main, en laissant leurs affaires personnelles de préférence dans leur voiture, les vestiaires étant fermés. Pour ceux qui viennent à pieds, à vélo ou ne souhaitant pas laisser leurs affaires dans leur voiture, les affaires seront mises dans les tribunes, espacées.

Pas d'accès aux vestiaires, ni au club house. Seuls les sanitaires à l'entrée (en face des bureaux) pourront être utilisés.

Chaque personne amènera sa propre bouteille ou gourde, le tout marqué de son nom. Du gel sera fourni par le club à l'entrée du complexe. Interdiction de boire aux robinets des toilettes.

Le matériel utilisé sera régulièrement désinfecté.





US AUCAMVILLE HANDBALL

Association loi 1901
J.O du 29 Octobre 2011

24 chemin de la
Bouquetière
31140 AUCAMVILLE

06.84.01.85.20
contact@usahb.com

www.usahb.com

Les règles de distanciation sociale devront être appliquées en tribune. Il est également important qu'il y ait le minimum de personnes hors joueurs, entraîneurs et membres du bureau du club.

Il convient de préciser que les règles de distanciation doivent être appliquées par tous, en tout temps, que ce soit au sein du gymnase ou à l'extérieur dans l'enceinte du complexe sportif.

La présence des parents et/ou proches pendant les entraînements est interdite. Ils devront déposer leur enfant à l'extérieur, à l'entrée du gymnase, et les récupérer au même endroit.

Si matchs amicaux, ceux-ci devront se faire à huis clos total, jusqu'à nouvelle directive.

Présence systématique du référent COVID (Hervé REBUFATTI) ou d'un membre du bureau aux entraînements ainsi qu'aux matchs amicaux. Ces derniers ont un rôle de prévention et sont garants du respect des gestes barrières et des consignes de sécurité à l'intérieur du complexe sportif.

Les gestes barrières et les consignes FFHB seront affichés dans le complexe.

Chaque licencié et bénévole du club devra respecter l'arrêté Municipal, ce protocole ainsi que les directives de la FFHB.

En cas de non-respect du protocole par un joueur, un entraîneur, un dirigeant et/ou bénévole, celui-ci ne sera plus autorisé à accéder au complexe.

Dès évolution de la situation, le protocole sera modifié et soumis à approbation de la Mairie.

Le Bureau

Guillaume JOFFRE
Président

US AUCAMVILLE HANDBALL
www.usahb.com
Association Loi 1901
R.N.A: W313016732 J.O du 29-10-2011
N° Agrément MJS: 03113 EF-77
contact@usahb.com
G. Joffre

